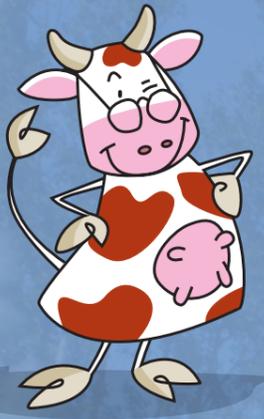


La lettre semestrielle d'information
du Syndicat Interprofessionnel
du Gruyère de France

1^{er} semestre 2024



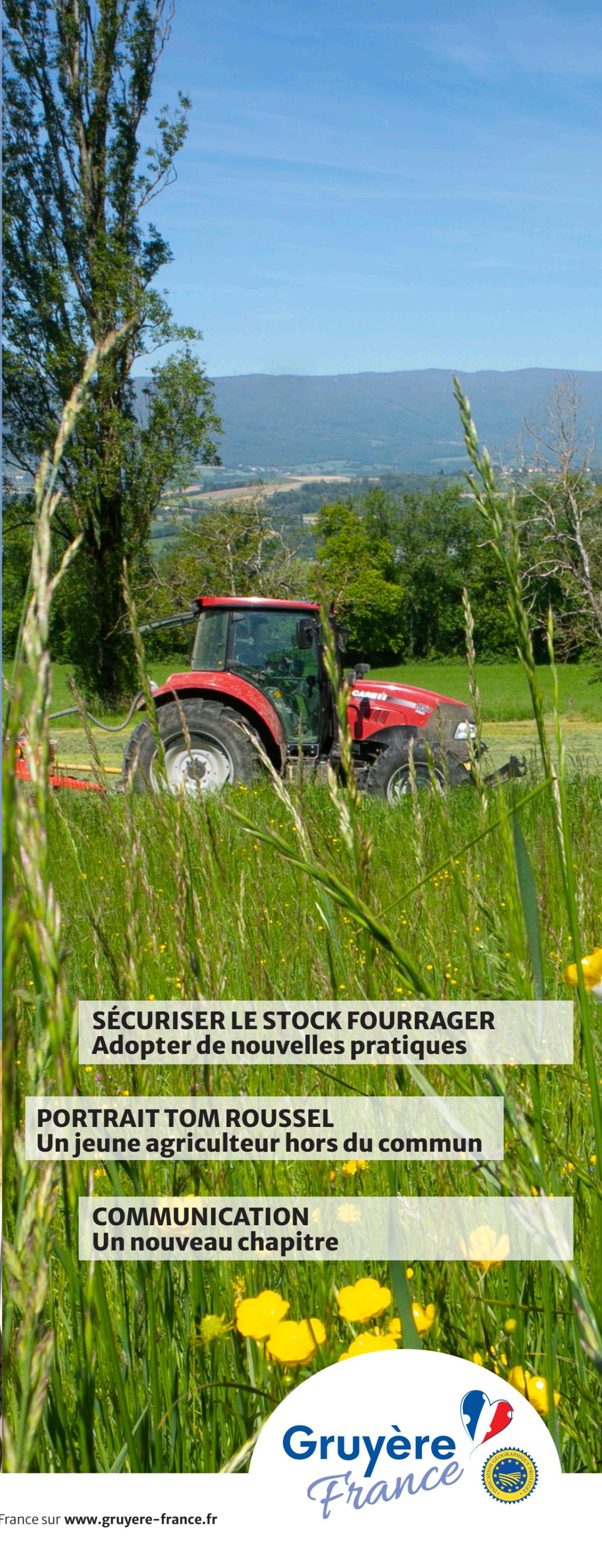
Les Carnets du GRUYÈRE DE FRANCE

S'adapter pour mieux valoriser l'herbe

Le cahier des charges du Gruyère de France impose notamment une alimentation pour les animaux à base d'herbe et de foin. Les systèmes herbagers sur lesquels il repose présentent des avantages multiples. Ils entretiennent les paysages et constituent de véritables réservoirs de biodiversité. De plus, les prairies stockent du carbone contrebalançant ainsi une grande partie des émissions de gaz à effet de serre générées par les activités d'élevage. Enfin, l'herbe pâturée procure aux fromages des qualités gustatives et nutritionnelles supérieures.

Ces dernières années, la pousse de l'herbe se trouve fortement impactée par la hausse des températures. Si les périodes de production des prairies se décalent plus tôt au printemps et plus tard à l'automne, la croissance de l'herbe est quasi nulle l'été. Les éleveurs doivent donc modifier leurs pratiques pour assurer leur stock fourrager et nourrir le troupeau pendant la période hivernale. Vous découvrirez dans cette newsletter différents leviers pour s'adapter aux conséquences du changement climatique.

Mathilde Louis
Chargée de mission relation producteur / gestion de collecte
Fromagerie Chabert



**SÉCURISER LE STOCK FOURRAGER
Adopter de nouvelles pratiques**

**PORTRAIT TOM ROUSSEL
Un jeune agriculteur hors du commun**

**COMMUNICATION
Un nouveau chapitre**



Retrouvez tous les Carnets du Gruyère de France sur www.gruyere-france.fr



TOP CHEF : La Brigade Cachée

Le Gruyère de France a été mis en vedette dans l'émission «TOP CHEF : La Brigade Cachée» sur M6 le 17 avril dernier, grâce à une recette créative du chef Danny Khezzer, finaliste de l'édition 2023. Ce partenariat production inédit a permis de valoriser les qualités et la polyvalence de notre fromage auprès d'un large public. Nous sommes enthousiastes de cette opportunité ! Découvrez la recette du chef sur notre chaîne YouTube. ▶ [Gruyère France IGP](#)



Assemblée générale du SIG

Une cinquantaine de personnes s'est réunie le jeudi 11 avril 2024, à Sevrier en Haute-Savoie, pour l'assemblée générale du Syndicat Interprofessionnel du Gruyère. L'occasion de revenir sur l'année 2023, riche en événements, et d'évoquer les projets pour 2024 : de nouvelles règles de régulation de l'offre pour les trois prochaines campagnes, une refonte du site internet, une campagne de publicité originale, la mise en place de l'outil Docamex au service des fromagers et affineurs et la modification du cahier des charges.

A l'issue de cette réunion, les participants ont pu visiter le musée de la Cloche Paccard et découvrir la fonte des cloches.



Conseil d'administration du SIG

Le tiers des membres du conseil d'administration a été renouvelé au cours de l'assemblée générale du 11 avril. Dans le collège des producteurs de lait, Romain Sandoz, démissionnaire, a été remplacé par Tom Roussel, producteur de lait en Haute-Saône. Le conseil d'administration du Syndicat Interprofessionnel du Gruyère est aujourd'hui composé de :

- Six représentants des producteurs de lait : Julien Couval, Aurélien Drouhard, Julien Goury, Nicolas Henry, David Jobin et Tom Roussel, ainsi que Mathilde Robinet (stagiaire).
- Quatre représentants des transformateurs : Edouard Cressier, Vincent Cuenot, Guy Mercier et Nicolas Mougin.
- Quatre représentants des affineurs : Eric Chevalier, Bertrand Henriot, Philippe Henriot et Mathilde Louis.



Sécuriser le stock fourrager

Confrontés à des périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes, les éleveurs doivent adapter leurs pratiques afin de maintenir leur sécurité fourragère. Certains leviers, tels que la diminution du taux d'élevage, l'optimisation du pâturage de printemps ou l'introduction de nouvelles cultures ont un impact à l'échelle de la campagne, tandis que d'autres mesures porteront leurs fruits à moyen terme.



Parcelle sous canicule à Landresse (25), le 19 août 2020



Parcelle voisine, en luzerne, le même jour !

Le changement climatique est marqué par une alternance d'épisodes extrêmes plus fréquents, et notamment une sécheresse plus prononcée. Les conséquences sur la gestion de l'herbe sont aujourd'hui perceptibles : la pousse de l'herbe démarre plus tôt, les rendements printaniers sont généralement plus importants, puis on constate un déficit estival plus ou moins net du fait des fortes chaleurs et, selon les années, on peut parfois profiter d'une reprise de végétation à l'automne avec une qualité variable. Les projections climatiques laissent présager que ces tendances vont s'accroître dans les années à venir.

Luzerne et cultures dérobées

« Il existe plusieurs leviers d'adaptation pour les éleveurs laitiers, souligne Audrey Lardereau, ingénieure réseau à la Chambre d'Agriculture du Doubs, par exemple, concernant les fourrages, il est possible de cultiver des légumineuses comme la luzerne ou d'implanter des cultures dérobées comme le moha, le sorgho ou le millet. La culture de ces espèces s'est bien développée dans le Doubs ces dernières années, en particulier la luzerne, plante intéressante car résistante à la sécheresse ». Par ailleurs, un semis en association, par exemple avec du dactyle, permet d'assurer une certaine stabilité du rendement.



Il est important d'évaluer la hauteur de l'herbe, par exemple, pour anticiper la gestion des parcelles et mieux valoriser le pâturage printanier. Ici, le stade idéal pour la mise à l'herbe

Des essais sur les cultures dérobées ont été réalisés à Guyans Vennes, visant à améliorer le renouvellement des prairies temporaires destinées à être ensuite emblavées en céréales, ou ressemées en prairie. Cette technique alternative, testée depuis 2012, prévoit deux semis au cours de la même année : un retournement anticipé, fin mai, de la prairie temporaire, suivi d'un semis d'une dérobée fourragère estivale, puis un nouveau semis en septembre-octobre d'une prairie ou d'une céréale. La culture dérobée pourra alors être valorisée au pâturage, en vert, séchée en grange, voire andainée et récoltée en foin. « Dans le Doubs, la valorisation de ce type de cultures

dérobées est facilitée par la présence de séchage en grange, qui rend la récolte beaucoup moins dépendante des conditions météorologiques ». Et la comparaison de la production fourragère en été, permet notamment de mettre en évidence un rendement moyen supérieur pour la culture dérobée (sur 31 parcelles ou bandes suivies entre 2012 et 2022) : la prairie temporaire maintenue en place en été a un rendement moyen de 1,4 t de MS / ha (regain), contre 3,5 t de MS / ha pour une culture dérobée. Toutefois, il existe une variabilité importante de la valeur fourragère selon l'espèce, les conditions climatiques, le stade physiologique de récolte, le mode et la chaîne de récolte.

Profiter à plein de la pousse printanière

Concernant les prairies, plusieurs pistes d'adaptation sont également possibles, comme : sursemmer ou aérer des prairies permanentes, adapter les variétés d'une prairie multi-espèces et mieux valoriser la ressource pastorale. « Il est important d'optimiser le pâturage de printemps afin de libérer le maximum de surface en première coupe pour sécuriser les systèmes fourragers tout en bénéficiant du pâturage. C'est dans cette optique que les éleveurs font de plus en plus de « pâturage dynamique » ces dernières années. » Cela permet d'adapter la surface offerte à la croissance de l'herbe observée.

Taux d'élevage et chargement

Enfin, les éleveurs ont la possibilité de jouer sur le levier du chargement en réduisant le cheptel, par la diminution du taux d'élevage destiné au renouvellement. « On observe une diminution des effectifs de génisses ces dernières années dans le Doubs. C'est un levier à court terme, plus rapide à mettre en place pour les éleveurs, que celui des fourrages ou des prairies. Par ailleurs, l'utilisation de semences croisées et du génotypage permet de limiter le nombre de génisses élevées et de les sélectionner plus tôt. Dans les faits, on observe aujourd'hui dans le Doubs un taux moyen d'élevage à 30 %, contre 50 % il y a quelques années. Ce levier est intéressant à la fois sur le plan économique et sur l'optimisation de l'utilisation des fourrages ». Diminuer le nombre d'animaux improductifs permet à la fois de réduire le chargement, de sécuriser les stocks fourragers, et de libérer de la surface de pâturage.

Il est également possible de diminuer le poids relatif des animaux improductifs en adaptant la conduite des génisses à un objectif de vêlage précoce. Une manière efficace de soulager le bilan fourrager, mais qui impose de revoir entièrement les pratiques d'élevage (croissance des génisses, surveillance et mise à la reproduction...).

Agroforesterie : une piste face au changement climatique

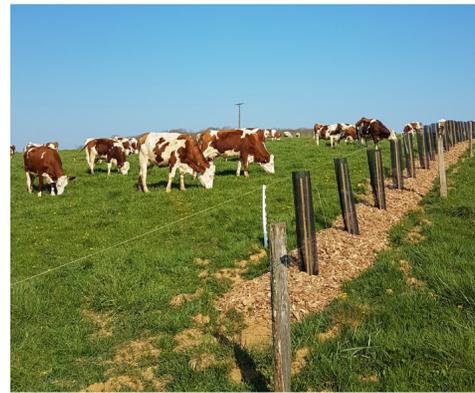
L'implantation d'arbres et de haies, constitue un levier structurel pour s'adapter au changement climatique. Ces aménagements contribuent à l'amélioration de la qualité des sols, des conditions d'élevage, des rendements...

L'agroforesterie englobe diverses pratiques associant l'arbre, les cultures et l'élevage. Elle se conjugue sous diverses formes : bocages, plantations de prés-vergers ou d'arbres d'essences forestières en alignement.

« L'enjeu réside dans le partage de la lumière, de l'eau, de l'azote, du carbone et des éléments minéraux entre les arbres et les cultures qui utilisent les mêmes ressources. L'objectif est de transformer cette relation de compétition en une relation de complémentarité. Ainsi, les arbres profitent aux cultures et inversement », explique

Damien Jolissaint, chargé de mission Forêts et Agroforesterie à la Chambre d'agriculture de Haute-Saône.

Ce type d'aménagement présente de nombreux avantages. Avant tout, cela permet d'améliorer la qualité des sols, les arbres jouant le rôle d'une « pompe à nutriments » : ils puisent des éléments nutritifs en profondeur, qu'ils redistribuent ensuite aux cultures par la décomposition de biomasse (maintien de la fertilité des sols). En améliorant la perméabilité



du sol grâce aux racines des arbres, la gestion de l'eau est facilitée (réduction de l'érosion...). La présence d'arbres crée des conditions favorables pour la faune auxiliaire, notamment les insectes pollinisateurs. Enfin, les arbres jouent à la fois des rôles brise vent et parasol, permettant d'atténuer le dessèchement éolien et les pics de chaleur estivaux. « A moyen terme, la combinaison de ces effets permet d'observer de meilleurs rendements. »

« Ces aménagements bénéficient actuellement d'incitations financières intéressantes (Pacte en faveur de la haie, Bocage et paysage de la Région, Fond pour l'arbre...), pour lesquels les chambres d'agriculture sont des structures qui accompagnent administrativement et techniquement les agriculteurs porteurs de projet. Certaines aides permettent de créer du bocage (haies, alignements d'arbres en intraparcelle, bosquets, prés-vergers, ...) et même de gérer l'existant, en encourageant la gestion durable des haies par le biais de plan de gestion bocager », conclut Damien Jolissaint.

De la découverte à la passion : Tom Roussel, jeune agriculteur hors du commun



Tom Roussel, un jeune passionné d'élevage, s'est engagé sur un chemin audacieux en reprenant une exploitation de lait en Gruyère IGP, à Vallois-Lorizot en Haute-Saône à tout juste 22 ans. N'étant pas issu du milieu agricole, son parcours et sa passion pour l'agriculture lui ont permis de s'intégrer rapidement et de façon remarquable dans le secteur.

Sa première immersion commence au lycée Agro Campus de Vesoul, où il a suivi une seconde générale. Une semaine de stage découverte sur l'exploitation du lycée lui a alors permis de s'initier à la traite, et de confirmer son intérêt pour le métier. Il s'est ensuite orienté vers un bac STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant) et a réalisé un stage dans un élevage de bisons. Là, il a passé

ses premières heures au volant d'un tracteur, renforçant sa passion grandissante pour l'agriculture.

Puis après un BTS Productions Animales, en apprentissage à la ferme du Lycée agricole à Port-sur-Saône, l'opportunité de reprendre l'exploitation de Frédéric Petiet, qui partait en retraite, s'est présentée à Tom juste avant son stage 6 mois, très formateur, en Australie avec sa compagne. Inspiré par l'adage « je préfère regretter d'avoir tenté que regretter de ne pas l'avoir fait », Tom a choisi de se lancer dans l'aventure à son retour, initiant son parcours d'installation à l'automne 2020.

Aujourd'hui, Tom gère un troupeau de 42 montbéliardes, qui produisent 336 000 litres de lait sur 95 hectares, et un élevage d'une cinquantaine de moutons Suffolk. L'exploitation semble avoir atteint sa vitesse de croisière. Tom a su relever le défi de travailler seul. Aussi, il a mis en place quelques aménagements pour simplifier son quotidien, comme l'installation de caméras de surveillance et d'un racleur automatique dans la stabulation.

Tom ne s'arrête pas là ; il est aussi très actif dans le milieu agricole, engagé dans plusieurs associations auxquelles il participe avec énergie. Son tout nouvel engagement en tant qu'administrateur dans la filière Gruyère IGP enrichira sa propre expérience, et viendra nourrir l'esprit de coopération et d'échange, si vital au sein des organisations professionnelles.

Félicitations !

Le concours général agricole des fromages s'est déroulé le lundi 26 février 2024, dans le cadre du Salon de l'Agriculture.

Dans la catégorie Gruyère IGP, une médaille d'or a été décernée à un fromage produit par la Fromagerie de Bôzieux de Port-sur-Saône (Haute-Saône), et affiné par Monts & Terroirs à Poligny (Jura). Bravo à tous pour cette belle médaille !



Le salon de l'agriculture

603 652 visiteurs au salon de l'agriculture 2024... dont nombreux ont été conquis par le Gruyère de France ! Le jeudi 29 février était la journée dédiée au Gruyère de France sur le stand du Massif Jurassien avec quelques nouveautés cette année : un écran pour diffuser nos films en arrière-plan des dégustations, un espace d'échange et de dégustation et un espace culinaire où nos animateurs du jour ont réalisé de délicieuses brochettes au Gruyère de France.



Chiffres clés de la filière pour l'année 2023



166
exploitations
laitières
au 31 décembre



8
ateliers
de fabrication
dont 1 producteur
fermier



3
caves d'affinage



2 916
tonnes
produites,
soit
64 439
meules



2 816
tonnes
commercialisées

Nouveau chapitre pour le Gruyère de France !

En 2024, la communication autour du Gruyère de France prend une nouvelle tournure. Les « crushs gourmands » de la nouvelle campagne publicitaire ciblent les jeunes générations et vantent une consommation quotidienne.



Une campagne de communication avec un trait d'humour, de tendresse et légèrement décalée, basée sur l'idée de trouver le partenaire idéal, en l'occurrence, le fromage idéal.

Cette année, Valérie Szewczyk a brillamment pris les rênes du projet pour redéfinir l'image de notre fromage emblématique. Sa mission ? Séduire un public élargi avec des messages innovants et accrocheurs. La nouvelle campagne publicitaire présentera les « crushs gourmands » du Gruyère de France, invitant les amateurs de fromage à découvrir des moments de vie savoureux, que ce soit lors d'un repas, d'un apéritif, ou sur un plateau de fromage. Cette approche audacieuse promet d'attirer aussi les nouvelles générations en mettant en avant la polyvalence et l'universalité de notre fromage.



Pour asseoir cette nouvelle orientation, nous avons lancé en début d'année un sondage auprès des membres de la filière. Plus de 50 personnes ont partagé leur perception, confirmant les atouts majeurs de notre fromage : un goût doux, savoureux et fruité, une texture souple, et un bon rapport qualité-prix.

Le Gruyère de France se positionne ainsi comme le fromage de tous les jours, parfait en cuisine et pour chaque instant gourmand. Même si sa popularité est croissante, notre mission de le faire connaître davantage reste primordiale.

La nouvelle campagne se distingue des précédentes par son orientation moins centrée sur la famille et les enfants, mettant en avant la diversité des usages du Gruyère de France. Chaque année, de nouveaux visuels seront dévoilés pour maintenir l'effet de découverte et d'enthousiasme.

En plus de ces campagnes publicitaires innovantes qui seront diffusées à partir de cet été en Savoie et en octobre en Bourgogne-Franche-Comté, nous maintenons nos actions de relations presse, collaboration renouvelée avec l'agence Qui Plus Est pour 2024. Nous avons aussi prévu quelques nouveautés telles que des recettes, des photos et des illustrations de notre mascotte Lorette.



Fabrice Jacquet : Président des Fruitières de Savoie

A l'EARL Le Chaudron, à Boussy (74), Fabrice Jacquet élève 140 vaches laitières dont le lait est transformé en Tomme de Savoie à la coopérative de Hauteville-sur-Fier. À 40 ans, ce père de deux jeunes enfants est à la fois un fervent amateur de sport et de génétique montbéliarde.

Après avoir occupé le poste de vice-président des Fruitières de Savoie durant plusieurs années, Fabrice Jacquet en a tout naturellement pris la présidence au départ de son prédécesseur. Nées de la fusion de 5 coopératives, les Fruitières regroupent aujourd'hui 118 sociétaires. En tant que président, Fabrice Jacquet cherche à développer chez les producteurs leur sentiment d'appartenance à leur coopérative et à leur filière, afin que chacun se sente bien plus qu'un simple producteur de lait.

Les 50,5 millions de litres de lait collectés sont transformés dans cinq ateliers, répartis en Savoie et Haute-Savoie, en collaboration avec la Fromagerie Chabert (en gestion indirecte), notamment pour produire des fromages AOP et IGP (Tomme de Savoie, Tome des Bauges, Emmental de Savoie, Gruyère et Abondance). Ce panel de produits constitue un véritable atout pour la coopérative et son transformateur. Aujourd'hui, tous deux collaborent pour améliorer les performances des ateliers, réduire la pénibilité du travail, faire des économies d'énergie et trouver un bon équilibre en termes d'espace dans les ateliers de fabrication et d'affinage, tout en gardant à l'esprit la qualité des produits et le respect des différents cahiers des charges. La coopérative doit aussi



relever le défi majeur de maintenir les tonnages et le nombre d'exploitants, tout en conservant l'équilibre des volumes produits par filière.

Du côté du Gruyère IGP, Fabrice Jacquet souligne l'attachement particulier des producteurs à leur filière, mobilisés pour promouvoir leur fromage au sein du marché très concurrentiel des fromages à pâte pressée cuite.

Son message aux jeunes attirés par l'agriculture : « Notre métier est à la fois difficile et passionnant. La rémunération de notre travail reposera sur un engagement total dans nos filières de qualité, que ce soit au sein des coopératives ou des syndicats de produits ».

relever le défi majeur de maintenir les tonnages et le nombre d'exploitants, tout en conservant l'équilibre des volumes produits par filière.